

Appel à candidature au poste de directeur ou de directrice de la Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (UAR 3261)

Contexte

La Maison des Sciences de l'Homme Lorraine est une Unité d'Appui et de Recherche (UAR) relevant de la double tutelle du CNRS et de l'Université de Lorraine. Elle est membre du GIS Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (Rn MSH).

Les missions de la MSH Lorraine sont conformes à la Charte des MSH, notamment pour ce qui concerne le travail transversal entre différentes composantes institutionnelles sur le site, attestant de la spécificité d'un tel dispositif et constituant une des conditions d'une véritable interdisciplinarité, d'une ouverture sur l'international ainsi que sur l'environnement institutionnel, socio-culturel et économique du site académique.

La MSH Lorraine développe particulièrement des activités de service à destination des vingt-et-un laboratoires partenaires et des activités de recherche autour d'axes prioritaires conduisant à l'animation sur le territoire lorrain de l'interdisciplinarité ayant au cœur les Sciences Humaines et Sociales.

L'équipe de la MSH Lorraine (14 agents UL ou CNRS présents sur les sites de Nancy-Baron-Louis, Nancy-Libération et Metz-Saulcy) couvre la plupart des compétences nécessaires au bon déroulement des projets de recherche, de l'incubation à la valorisation des productions scientifiques en passant par la construction des données et des corpus et leur mise à disposition de la communauté scientifique.

Dotée d'un budget propre annuel d'environ 100.000 euros et hébergeant des conventions de recherche (projets de l'ANR, chaires de recherche, projet du Contrat de Plan État-Région), la MSHL offre aux chercheurs à la fois un financement et un accompagnement personnalisés. Elle joue un rôle de coordination des initiatives des laboratoires de SHS et constitue un point d'entrée des recherches en SHS menées en Lorraine en direction du grand public et du monde socio-économique.

Missions du directeur ou de la directrice de la MSH Lorraine

Le directeur ou la directrice porte le projet de la MSH Lorraine, en assure le pilotage, et s'appuie sur le Codiresp, le Conseil de laboratoire et le Conseil scientifique de la MSH Lorraine. Il rend compte aux parties dans le cadre du Comité de pilotage.

Le directeur ou la directrice assure la gestion de l'ensemble des moyens attribués à l'UAR. Il donne son accord à toute affectation de personnels à l'UAR, ainsi qu'à toute attribution de moyens par des tiers (moyens financiers ou en personnels).

Le directeur ou la directrice assume la responsabilité de l'administration, de l'animation et de la coordination des activités de la MSH Lorraine.

Le directeur ou la directrice veille à l'insertion de la MSH Lorraine dans le cadre général des activités du Rn MSH et à l'ouverture des activités de la MSH Lorraine vers la société civile.

La MSH Lorraine porte un programme de recherche axé sur trois orientations prioritaires : l'axe franco-allemand et les études transfrontalières ; la création de données et la valorisation de corpus en SHS ; les SHS face aux évolutions scientifiques et technologiques. Elle a la responsabilité de plusieurs plateformes de recherche, qu'elles soient physiques ou numériques.

Procédure de nomination

La nomination du directeur ou de la directrice est prononcée conjointement par les tutelles (CNRS et Université de Lorraine) sur proposition du Comité de pilotage de la MSH Lorraine.

Il ou elle est nommé(e) pour une durée de 5 ans, renouvelable une fois.

Date de la prise de fonction : 1^{er} janvier 2023.

Modalités de candidature

Seuls les chercheurs et enseignants-chercheurs en Sciences humaines et sociales, titulaires, en poste à l'Université de Lorraine, peuvent candidater à cette fonction.

La lettre de candidature, accompagnée d'un CV, doit être adressée à Monsieur ou Madame le(la) Vice-Président(e) de l'Université de Lorraine en charge de la Recherche, et doit parvenir à l'adresse : **msh-candidature-contact@univ-lorraine.fr**

, avant le 30 juin 2022 (minuit).

La candidature à la fonction de directeur ou directrice peut être accompagnée d'une candidature à la fonction de directeur ou directrice adjoint(e).

Le calendrier des opérations est le suivant :

- 30 juin 2022 : date limite d'envoi des candidatures
- 7 septembre 2022 : audition devant le comité de sélection
- entre le 8 et le 16 septembre 2022 : présentation devant le conseil d'unité et le Codiresp

Pour plus d'information, consulter le site de la MSH Lorraine : <https://msh-lorraine.fr/>